



Ville d'Esch-sur-Alzette

**Secrétariat**

SH

Date de l'annonce publique de la séance:  
25.11.2010

Date de la convocation des conseillers :  
25.11.2010

point de l'ordre du jour no:  
03/08

**Délibération du Conseil Communal  
de la Ville d'Esch-sur-Alzette**

**Séance publique du 17 décembre 2010**

**Présents:** Mutsch, bourgmestre, Braz, Hinterscheid, Tonnar, échevins, Maroldt, Snel, Roller, Huss, Hildgen, Codello, Zwally, Wohlfarth, Weidig, Becker, Baum, conseillers, Clement, secrétaire communal.

**Absents :** Spautz, échevin, Hannen, Knaff, Jaerling, conseillers communaux

**Le Conseil Communal;**

**Objet: Devis : Installation d'un réseau optique RFoG & PON  
(art.4/0840/2143/010)**

Considérant que les exigences à la qualité du signal ainsi que la vitesse de débit du réseau sont constamment en hausse, et par conséquent nous prévoyons la conception d'une plateforme grâce à l'installation d'un réseau optique RFoG & PON ;

Considérant que ce réseau optique RFoG & PON équipera en première phase les nouveaux quartiers « Université » et « Nonnewisen » ;

Considérant que cette nouvelle structure de réseau répondra aux nouveaux besoins à un réseau d'antenne collective ;

Vu le devis au montant de 1.150.000 €;

Vu le rapport afférent de Monsieur le directeur des services industriels du 3 décembre 2010 ;

Sur la proposition du collège des bourgmestre et échevins, et après en avoir délibéré conformément à la loi,

**approuve  
par 10 voix oui et 5 voix non**

le devis au montant de 1.150.000 € pour l'installation d'un réseau optique RFoG & PON.

Un premier crédit au montant de 750.000 € est inscrit à l'article 4/0840/2143/010 du budget des dépenses extraordinaires du budget de l'exercice 2011.

Un crédit au montant de 400.000 € sera inscrit au budget des dépenses extraordinaires de l'exercice 2012.

en séance

date qu'en tête

suivent les signatures

Esch-sur-Alzette, le 17.12.2010  
Pour expédition conforme,  
Le secrétaire communal,

Le bourgmestre